Une chrétienne qui demande un conseil à propos de ses relations avec un musulman qui entretient des conversations avec elle et sort avec elle.

J'ai 23 ans et deux enfants. L'homme avec lequel j'engage des conversations en a 30. J'ai été très heureuse de découvrir ce site car j'espère y trouver ce que je cherche. Voici mon histoire: j'ai rencontré un homme sur Facebook depuis deux mois. Nous nous sommes entretenus au téléphone ensuite. Les choses se sont bien passées pendant long temps. Finalement , je l'ai rencontré physiquement samedi dernier. Nous avons discuté pendant 5 minutes après quoi, il est reparti. Puis nous nous sommes rencontrés dimanche et sommes partis ensemble voir un film. Il m'a donné un baiser aux lèvres. Je ne suis pas sûre qu'il observe sa religion ou ne l'observe pas. Ce que je sais c'est qu'il ne boit pas de vin ni ne fume. Mieux, il me conseille de m'en éloigner. Ma question est : est il possible pour un musulman de traiter sérieusement avec une femme ayant deux enfants comme moi? Il y a une sœur musulmane qui me dit: «étant donné que tu n'es plus vierge, il n'est pas correcte de ta part d'avoir des rendez vous avec un jeune musulman.» J'éprouve un mauvais sentiment à propos de cela car j'aime beaucoup cet homme et respecte sa foi. J'aimerais savoir comment sa famille me regarderait si nous établissions un lien entre nous? Me jugeraient ils mal en raison de mes deux enfants. Je sais qu'un musulman ne doit pas avoir des rendez vous avec une femme qui lui est étrangère, mais je ne sais pas comment je l'ai accepté avec lui. J'éprouve un fort sentiment d'amour envers lui quand je le rencontre. C'est si vrai puisqu'il me dit souvent dans nos conversations que je suis tout pour lui et qu'il est mon roi et qu'il ne m'exploitera jamais. Je lui ai dit au cours de notre tout premier contact sur Facebook que s'il cherche un rapport sexuel, il fallait qu'il aille le chercher ailleurs. Je lui donnais le baiser mais nous n'avons pas commis la fornication même si je l'aime beaucoup.. J'espère recevoir un conseil qui me guiderait vers le chemin droit. Je vous remercie.

Louanges à Allah

Allah Très haut a créé le mâle et la femelle et les a
dotés d'une nature qui les attire l'un vers l'autre mutuellement. Ceci est

incontestable. La charia en a tenu compte et organisé la rencontre entre les deux sexes et fait du mariage son cadre légal exclusif. Elle a interdit tout autre type de rencontre parce rejeté par toute nature saine et tout esprit normal. La femme n'est pas une marchandise banale à livrer à toute personne qui
cherche à assouvir son besoin. C'est bien pour l'honorer qu'on la réserve à un
seul homme qui doit veiller sur elle, la prendre en charge et lui donner ses droits. La voie du mariage qui permet de disposer de la femme passe selon la
charia, par sa vision d'abord puis par une demande de mariage adressée au tuteur légal de la femme puis par le versement d'une dot. Toute cette procédure
est établie pour marquer le respect dû à la femme et pour ne pas le rendre si
facile qu'on risquerait par la suite de la négliger.

Ce qu'on constate maintenant dans le monde de la
débauche, c'est que l'homme cherche la femme qui lui plait, s'amuse avec elle
puis s'en débarrasse pour chercher une autre plus belle. C'est ainsi qu'on se passe les femmes et change d'amies. Dès lors, on ne construit plus de foyers,
on n'a plus d'enfants et partant plus de famille stable. Ce qui est inacceptable pour l'Islam car il est interdit d'une manière qui ne laisse la place à aucune hésitation ou divergence de vues. Si un musulman s'y oppose , il
ne serait mu que par sa passion et le désir d'imiter les adeptes de la licence et de la débauche. La loi Islamique désavoue ses agissements et ses actes.

Cela étant, les relations entretenues entre le mâle et la
femelle en dehors du cadre légal documenté sont des relations prohibées. Il n'est pas permis à un musulman de les établir ni avec une musulmane ni avec une
non musulmane. Nous avons beaucoup apprécié vos propos à ce musulman qui viole
les règles de sa religion, à savoir que s'il courait derrière des relations

sexuelles, il devait aller les chercher ailleurs. Car ces propos vont dans le sens de ce que nous avons dit à savoir que la femme ne doit pas être une marchandise banale. En revanche, ce que nous n'apprécions pas , c'est votre
sortie avec lui et le fait de se retirer avec lui et d'échanger des baisers. Si vous trouvez cela normal chez vous, il ne l'est pas chez nous. Ce que l'homme a
fait est interdit en Islam et un musulman ne devrait pas le faire. Si vous vous admirez mutuellement, la seule voie pour rendre votre rencontre légal, c'est le
mariage. Toute autre rencontre ou relation qu'un homme établie avec une femme
étrangère en dehors du cadre du mariage sont interdites et lui font mériter le châtiment dans l'au-delà. Voir la réponse donnée à la
question n° 34841.

Deuxièmement, sachez que l'Islam a autorisé le musulman à
épouser une femme chrétienne, à condition qu'elle soit vraiment croyante et non
athée ou sans foi et à condition qu'elle soit chaste et non une traînée ou une femme partagée par des amants. La validité du contrat de mariage requiert en
plus la présence d'un tuteur légal pour vous qui s'occupe de la conclusion du
mariage et la présence de deux témoins musulmans qui attestent le contrat. La
déclaration du mariage peut tenir lieu
des témoins. Voir les détails sur ce point dans les réponses données aux questions n°
2527 et
12283.

Le fait pour elle d'avoir des enfants issus d'un
précédent mariage n'a aucun incidence sur son mariage avec un musulman. Si
quelqu'un dit qu'une femme chrétienne ou juive ne peut être épousée par un musulman que si elle est vierge, ce qu'il dit est inexact. Car le seule

condition pour la validité d'un tel mariage consiste dans la chasteté de la partenaire, son éloignement de la fornication. Cette condition s'applique aussi
à la femme musulmane. Il n'est pas permis à un musulman chaste d'épouser une
fornicatrice, à moins que celle-ci ne procède à un repentir sincère. De même,
il n'est pas permis à une femme chaste d'épouser un fornicateur, à moins qu'il
ne procède à un repentir sincère, comme nous l'avons expliqué dans le cadre de
la réponse donnée à la question n° 148528.

Troisièmement, s'agissant de la famille de l'homme
musulman, ils peuvent accepter le mariage de leur fils avec une chrétienne ou
une juive ayant déjà des enfants. S'ils s ' y opposent , ce n'est pas parce qu'ils croient qu'un tel mariage est interdit par la loi religieuse, mais pour des circonstances locales ou pare qu'ils savent leur fils incapable de respecter les droits de la future épouse et ses enfants. Toutefois, ils n'acceptent pas que leur fils entretienne une maitresse avec la quelle il se retire ou voyage. S'ils acceptaient un tel état de fait, ils violeraient indubitablement la loi purifiée. L'acceptation ou l'inacceptation du mariage par la famille du mari est une question sociale et ne fait pas l'objet d'un jugement religieux. Aucune condition du mariage ne le régie, même s'il est bien
souhaitable que la nouvelle épouse soit bien accueillie par la belle famille.

Quatrièmement, bien que l'homme en question soit
musulman, d'après ce que vous dites, son comportement ne l'a pas empêché de
dire la vérité à propos de ce qu'il a fait avec vous dans le cadre de vos relations. Nous y ajoutons un conseil pour vous: ne prêtez pas attention aux propos mielleux de quelqu'un qui entretient des relations avec vous en dehors
du cadre du mariage, comme les propos de cet homme selon lesquels «il est votre

roi» et qu'il «ne peut pas se passer de vous
» ou d'autres expressions embellies et phrases
magiques car tout cela vise à lui permettre d'atteindre un but qui est la satisfaction de son besoin auprès de vous. Après quoi, il ne tardera pas à aller chercher une autre femme. Ce que nous venons de dire repose sur un constat empirique concernant les relations illicites, notamment celles établies
grâce au chatt et les découvertes sur Facebook. Nous espérons que vous ne vous
laisserez pas tromper par ces propos mielleux. Si l'homme vous admire honnêtement,
qu'il le prouve dans le mariage. Car le seul fait de sortir avec vous pour voir un film ou partager un dîner, tout cela ne prouve pas des sentiments réels et ne concrétisent pas des rêves et des espoirs. S'il est vrai que des non musulmans
se comportent de la sorte et que les femmes de leur milieu l'acceptent, il est tout aussi vrai que l'Islam l'interdit et ne l'accepte pas et met la femme en garde contre le fait de se laisser tromper.

Cinquièmement, l'occasion est propice selon nous et nous
en profitons pour vous proposer ce qui est meilleur pour vous ici bas et dans l'au-delà. C'est de vous convertir à l'Islam, de devenir une musulmane, adepte
de l'unicité absolue d'Allah Très haut,
le Créateur de l'univers, le Pourvoyeur de la subsistance aux créatures. La religion à laquelle nous vous invitons est celle de Jésus, d'Abraham et de leurs frères prophètes et messagers. Tous ceux-là ont adoré un Maître unique
qui est Allah l'Auguste. Ils Lui ont voué le culte, à Lui seul , sans associé et ont invité les gens à y adhérer. C'est l'Islam qui a cependant apporté les dispositions valables en tout temps et en tous lieux et règle les problèmes individuels et sociétaux. Vous allez éprouver un bonheur débordant comme ceux
qui vous ont précédé dans cette voie. C'est alors qu'Allah Très haut mettra à votre disposition un mari qui veillera sur vous et respecta vos droits et s'occupera de vos enfants. Peut être gagnerez vous avec lui la récompense qui

résulterait de la conversion des enfants, ce qui vous regroupera tous (au sein
de l'Islam) ici bas et dans l'au-delà. Si, en revanche , vous refusez de vous convertir à l'Islam, il faut savoir que votre compagnonnage avec votre mari musulman s'arrête à la vie d'ici bas car vous serez inévitablement séparés dans
l'au-delà, ce qui revient à confirmer ce que nous avons déjà dit , à savoir que
votre conversion à l'Islam se traduirait par un double gain ici bas et dans l'au-delà aboutissant à votre regroupement avec votre mari et vos enfants dans
le paradis éternel, ce qui constitue un acquis énorme que les gens raisonnables
cherchent à réaliser et que seuls les malheureux laissent échapper.

Nous demandons à Allah de vous guider vers le meilleur
dans votre vie présente et dans votre vie future et de vous faciliter la rencontre avec un bon mari.

Allah le sait mieux.